

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 5 mars 2012 à 19h00, à laquelle étaient présents :

Monsieur Jean-Sébastien Barriault, maire  
Madame Francine Verreault, conseillère au siège # 1.  
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2  
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3  
Monsieur Réal Isabel, conseiller au siège # 4  
Madame Suzie Gagné, conseillère au siège # 5  
Monsieur Steve Ouimet, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Sébastien Barriault, maire, la séance débute.

---

**2012-44                      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Réal Isabel et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté, et ce, tel que déposé.

**2012-45                      ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE FÉVRIER 2012.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu unanimement que les procès-verbaux du mois de février 2012 soient acceptés, et ce, tels que déposés.

**2012-46                      ADOPTION DU BORDEREAU 2012-03 « COMPTES PAYÉS EN FÉVRIER 2012».**

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Réal Isabel et résolu unanimement que les comptes payés en février 2012 et déposés sous le bordereau 2012-03 soient approuvés, et ce, tels que déposés. Le montant payé s'élève à 616 675.68 \$.

**2012-47                      ADOPTION DU BORDEREAU 2012-003 « COMPTES À PAYER ».**

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par Clément Marceau et résolu unanimement que les comptes à payer et déposés sous le bordereau 2012-003 soient approuvés au montant de 371 611.29 \$.

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires si nécessaire.

**2012-48                      ALIMENTATION ET TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE – PAIEMENT DE FACTURES.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Réal Isabel et résolu unanimement que l'on paie les factures suivantes :

- Roches Ltée (155892) :	1 695.26 \$
- Roches Ltée (155883) :	7 591.86 \$
- Roches Ltée (156517) :	5 619.69 \$
- Roches Ltée (155884) :	158 202.60 \$
- Jean-Eudes ST-Amand(s.1007) :	1 050.00\$

**2012-49**

**TRANSMISSION À LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATANE DE L'ÉTAT DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS POUR NON-PAIEMENT DES TAXES.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Réal Isabel et résolu unanimement d'ordonner à la secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du code municipal (L.R.Q. chapitre C-27.1), de transmettre avant le 20<sup>ième</sup> jour de mars 2012, au bureau de la municipalité régionale de comté de Matane, l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires. Le tout décrit à l'annexe « A » et faisant partie intégrante de la présente résolution.

La secrétaire-trésorière est autorisée à soustraire de la présente liste tout immeuble dont le propriétaire aura acquitté avant le 15 mars 2012, la totalité des sommes dues.

**2012-50**

**CORPORATION DÉVELOPPEMENT DE LES MÉCHINS – PROJET « LA PETITE SÉDUCTION » PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DU PACTE RURAL.**

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins appuie le projet « La petite séduction » présenté par la Corporation Développement de Les Méchins dans le cadre du Pacte Rural.

Que la municipalité de Les Méchins contribuera pour un montant d'environ \$ 4 000,00 pour la fabrication de bancs, bacs à fleurs, poubelles, un petit ponceau ainsi que l'achat de jardinières. Le tout inclus les matériaux et la main d'œuvre.

**2012-51**

**RÉPARATION DE LA NIVELEUSE.**

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement :

Que la municipalité fasse réparer la niveleuse par Camion Bouffard pour un montant maximum de \$ 5 000,00. Les travaux consistent à du machinage et bouchinage.

**2012-52**

**EMPLOI-QUÉBEC – SUBVENTION SALARIALE.**

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins présente une demande d'aide financière à Emploi-Québec et que Mme Lyne Fortin g.m.a. directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer tous les documents nécessaires au nom de la municipalité de Les Méchins.

**2012-53**

**STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE – ASSISTANCE TECHNIQUE POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES SOMMAIRES.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Réal Isabel et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins accepte l'offre de Roches Ltée concernant une assistance technique pour répondre aux exigences sommaires dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

**2012-54**

**PONCEAU DU RUISSEAU « LE PETIT BRAS – RANG 2 ROUTE DE SAINT-PAULIN »  
- DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC LA CONSTRUCTION ET LA NOUVELLE STRUCTURE DU PONCEAU.**

Considérant que la route de Saint-Paulin a été reclassifiée par le ministère des Transports du Québec, route d'accès aux ressources pour une section d'environ 7,3 kilomètres;

Considérant que dorénavant c'est le ministère des Transports du Québec qui a la responsabilité de cette route;

Considérant que le ponceau du rang 2 situé sur la route de Saint-Paulin est très dangereux et interdit aux transports lourds;

Considérant que les compagnies forestières ayant obtenu des CAAF par le ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, doivent circuler par la route de Saint-Paulin pour transporter le bois coupé;

En conséquence, il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Réal Isabel et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins demande au ministère des Transports du Québec la reconstruction de la structure du ponceau rang deux sur la route de Saint-Paulin.

**2012-55**                      **CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI RÉGION MATANE – PROGRAMME DESJARDINS JEUNES AU TRAVAIL.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins présente un projet à Carrefour Jeunesse Emploi Région Matane dans le cadre du Programme Desjardins Jeunes au Travail et que Mme Lyne Fortin g.m.a. directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer tous les documents nécessaires au nom de la municipalité de Les Méchins.

**2012-56**                      **CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LES MÉCHINS « COMITÉ DES ARTISANES » - PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DU PACTE RURAL.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Réal Isabel et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins appuie le projet « Fabrication d'un kiosque de vente pour les Artisanes de Les Méchins ». Ce projet est une collaboration entre la Corporation de Développement et le groupe les Artisanes de Les Méchins. Le tout présenté par la Corporation Développement de Les Méchins dans le cadre du Pacte Rural.

Qu'une entente devra être conclue entre la municipalité et les Artisanes avant l'installation d'un kiosque sur le terrain de la halte-routière et que les usages soient permis par la réglementation d'urbanisme.

**2012-57**                      **SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE DE 2012.**

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai sous le thème « Épaulez Alain Térieur ! À l'intérieur comme à l'extérieur, se sentir bien et en sécurité c'est important »;

Considérant que le personnage d'Alain Térieur invite chaque personne d'être elle aussi un Alain Térieur : un être qui a besoin d'être épaulé, écouté et respecté. Ces éléments jouant un rôle primordial dans l'équilibre émotionnel et la santé psychologique de chacun;

Considérant que les actions favorisant notre thème sont une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les municipalités ont un rôle social afin de soutenir le sentiment de SÉCURITÉ des citoyennes et citoyens;

Considérant que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs du territoire québécois;

Considérant que nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue sa proclamation et l'achemine à l'association canadienne pour la santé mentale afin de mobiliser et d'atteindre l'objectif de 75% de municipalités qui soutiennent l'organisation cette année;

Par conséquent, il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu unanimement que la municipalité de Les Méchins, proclame par la présente la semaine du 7 au 13 mai 2012, Semaine de la santé mentale dans la municipalité de Les Méchins, et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance de se sentir en sécurité et de se sentir bien en prenant conscience de ses forces et de ses limites, en étant bien entouré, en réduisant le stress lorsque nécessaire ou en cherchant ce qui pourrait nous aider.

**2012-58                    DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA M.R.C. DE MATANE DANS LE CADRE DU  
F.S.T.D. - FABRICATION ET LA POSE DE PANCARTES.**

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Réal Isabel et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins demande une aide financière à la M.R.C. de Matane dans le cadre du F.S.T.D. pour la fabrication et la pose de pancartes. Cette demande est faite conjointement avec la municipalité de St-René-de-Matane et que Mme Lyne Fortin g.m.a. directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer tous les documents nécessaires au nom de la municipalité de Les Méchins.

**2012-59                    AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est 20h24, et il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement que l'assemblée soit ajournée au lundi 12 mars 2012 à 19h00.

---

Jean-Sébastien Barriault, maire

---

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière